



PRIMARETTE

BULLETIN MUNICIPAL



mairie.primarette@territoire-de-beaurepaire.fr

<http://www.primarette.fr>

n° 31 -2018

SOMMAIRE

Page 1 : Couverture.

(Fresque réalisée par les enfants des TAP)

Pages 2 et 3 : Le mot du Maire.

Pages 4 à 9 : Les Conseil Municipal en 2017.

Page 9 : Info Correspondant de presse.

Page 10 : Etat Civil 2017.

Pages 11 et 12 : Budget communal 2017.

Page 12 : Mutuelle communale.

Page 13 : Urbanisme.

Page 14 : Les travaux de 2017.

Page 15 : Agriculture/environnement/CCAS

Ecole, infos générales.

Pages 16 et 17 : Quelques moments forts 2017.

Page 18 : Les enfants et l'école.

Page 19 : le SOU des écoles.

Page 20 : les Fils d'Argent.

Page 21 : L'A.A.D.P.

Page 22 : la FNACA.

Page 23 : Ripatons et Bartifelles.

Page 24 : JAZZ en BIEVRE.

Page 25 : Association ACT.

Page 26 : ACCA, Conscrits et Patrimoine.

Page 27 : Football Club des Collines.

Pages 28 et 29 : le Téléthon 2017.

Pages 30 et 31 : Calendrier prévisionnel des événements et manifestations associatives pour l'année 2018.

Page 32 : Couverture :

Renseignements et téléphones utiles.

LES FETES ET JOURS FERIES EN 2018

Lundi 1^{er} janvier : jour de l'An,

Samedi 6 janvier : Epiphanie,

Mardi 13 février : Mardi-Gras

Dimanche 1 avril : Pâques,

Lundi 2 avril : lundi de Pâques,

Mardi 1^{er} mai : Fête du travail,

Mardi 8 mai : Victoire 1945,

Jeudi 10 mai : Ascension,

Dimanche 20 mai : Pentecôte,

Lundi 21 mai : Lundi de Pentecôte,

Samedi 14 juillet : Fête Nationale,

Mercredi 15 août : Assomption,

Jeudi 1^{er} novembre : Toussaint,

Dimanche 11 novembre : Armistice 1918,



Le mot du Maire.

Nous voilà avec une année 2017 qui s'est écoulée tellement vite que vous avez déjà dans les mains ce nouvel opus du bulletin municipal, concocté, comme à l'accoutumé, de main de maître par la commission communication.

La page de couverture fait notre fierté mais encore plus celle des enfants de notre école puisqu'ils ont mis un point d'orgue à réaliser cette fresque très parlante de notre belle commune de Primarette avec l'aide de Marlène Bas Pinto lors des « TAP ».

Qui dit nouveau bulletin dit moments où on reprend sa respiration pour faire le bilan avant de se replonger dans les projets et les dossiers qui nous occupent depuis quelques années.

Comme je le dis souvent, le temps administratif est souvent lourd, lent, dévoreur de temps mais un passage obligé à respecter si nous voulons mener à bien nos projets. Alors soyez-en sûrs nous savons être patients, rigoureux et respectueux de la myriade de règlements qui nous sont imposées, et surtout particulièrement pugnaces pour ne rien lâcher.

C'est dans cet esprit que nous conduisons les grands chantiers annoncés dans notre profession de foi, notamment la réhabilitation des bâtiments communaux en intégrant les obligations relatives aux PMR (Personnes à Mobilité Réduite).

Etre maire d'un village en 2017 n'est pas chose aisée. Il nous faut sans cesse trouver des solutions à tout, en dépit des contraintes... et par ailleurs nous sommes en première ligne pour faire face aux attentes, parfois au désarroi de nos concitoyens et à leur incompréhension souvent. Quant aux moyens financiers pour accomplir au mieux nos missions : il faut composer avec des dotations de l'Etat en forte baisse depuis plusieurs années et des difficultés locales parfois inattendues.

De plus, il nous faut constamment nous adapter aux évolutions législatives et réglementaires dont la tendance actuelle, il faut bien le dire, est de confier aux communes de nombreuses tâches qui incombait auparavant à l'administration d'État, et ce bien entendu, sans transférer les moyens financiers nécessaires.

Ainsi, depuis le 1^{er} novembre, les PACS peuvent être conclus en mairie. En effet, il s'agit d'une nouvelle « prestation » qui est proposée par les communes aux usagers et bien que les tribunaux aient, faute de temps et de moyens, réduit cette démarche à sa plus simple expression, qui consiste en l'enregistrement d'un contrat, les communes, souvent plus en proximité, pourront-elles en faire autant ?

Que dire également du changement de prénom qui nécessitait une action devant le Juge aux Affaires Familiales demandant l'assistance d'un avocat, avec pour inconvénient d'alourdir la charge de travail des Tribunaux et le coût pour le demandant.



Depuis avril 2017, cette démarche est réalisée par l'officier d'état civil de la mairie du lieu de résidence du requérant ou de son lieu de naissance

Par ailleurs, la loi portant sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) confie et redéfinit de nouvelles compétences respectives aux régions, départements, communes et intercommunalités. C'est dans ce cadre que nous travaillons également à la redéfinition de ce que sera demain notre intercommunalité.

En effet, depuis plusieurs mois les élus de la CCPR (Pays Roussillonnais) et de la CCTB (Territoire de Beaurepaire) collaborent et travaillent en commissions pour aller vers un vrai projet de regroupement des 22 communes de nos deux communautés.

La démarche de travail est la même pour tous les thèmes à aborder. Pour les plus importants on peut citer, l'urbanisme, l'économie, la voirie, l'eau et l'assainissement, la gestion des déchets, la fiscalité, mais aussi la jeunesse, le tourisme, l'agriculture, la culture, les transports...

Il s'agit de faire un état des lieux des dispositifs des 2 communautés, de définir les orientations souhaitées et dégager les travaux à mener pour une fusion au 01 janvier 2019 avec la création d'un nouvel EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunale).

Néanmoins nous restons au plus proche de nos préoccupations quotidiennes et continuons à mener un travail cohérent au sein des commissions communales.

Sur cette année 2017 :

- L'élaboration du budget reste une opération délicate mais nous veillons à le gérer avec cohérence,
- Les travaux d'entretien, de réparation, de mise en conformité et bien évidemment de suivi de chantier pour le bâtiment de l'ancienne agence postale font l'objet d'une attention toute particulière. L'école et les enfants, restent au centre de nos actions. Après une année précédente toute en expectative avec la peur d'une fermeture de classe, nous retrouvons une stabilité avec 57 élèves à l'école communale. La possibilité d'une nouvelle organisation du temps scolaire sur 4 jours dans les écoles maternelles et élémentaires publiques a été rendue possible à partir de la rentrée 2017, par dérogation au cadre général de 4 jours et demi. Cette publication parue au Bulletin Officiel le 29 juin 2017 n'a pas été retenue pour la rentrée 2017-2018 et les rythmes scolaires de vos enfants sont restés à Primarette à 4 jours et demi. Une concertation, mairie, enseignants et parents d'élèves aura lieu pour définir une position pour la rentrée prochaine,
- La vie de la commune et son animation sont importantes et nous ne pouvons que nous réjouir de voir deux nouvelles associations qui ont vu le jour cette année : Patrimoine de Primarette et Jazz en Bièvre ; Sans compter la section théâtre de l'AADP qui a réellement fait ses premiers pas depuis janvier 2017.

J'adresse un grand merci à tous les bénévoles qui s'engagent et donnent de leur temps pour faire que notre commune puisse continuer à proposer des animations variées.

Soyez sûrs que lorsque vous participez aux manifestations vous venez récompenser leurs efforts. Pensez également que vous pouvez aussi venir renforcer leurs rangs et par là même, vous enrichir de nouvelles expériences et de nouvelles rencontres.

En attendant de vous retrouver pour vous présenter nos vœux pour l'année qui s'annonce (ce sera à la salle des Fêtes **le samedi 20 janvier 2018 à 11h**), les membres du Conseil Municipal et moi-même vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année, de profiter au maximum de ces moments si légers, si riches et de vivre pleinement ces instants de bonheur en famille, avec vos proches.

Joyeuses fêtes à tous.

Le Maire, Angéline APPRIEUX.



Compte rendu des conseils municipaux de l'année 2017

Nous vous proposons de retrouver ci-dessous les grands thèmes abordés cette année au cours des différents conseils municipaux (hors travaux, urbanisme et budget évoqués dans les pages qui suivent).

Nous vous rappelons que vous pouvez consulter au fur et à mesure, toute la communication communale réalisée au cours de l'année, sur le site de la commune de Primarette www.primarette.fr (infos mairie, bulletins municipaux, comptes rendus des conseils). L'historique de ces informations est conservé et vous pouvez retrouver à la rubrique « les services de la commune » tout renseignement depuis la création du site lors de la mandature précédente (printemps 2008).

Retour en arrière sur décembre 2016 (conseil réalisé après la mise en page du bulletin)

*Plan de désherbage : le désherbage chimique dans les collectivités présente des risques de transfert des résidus de produits phytosanitaires vers les eaux de surface et les nappes phréatiques. C'est pourquoi la commune a fait appel à M. Thiery, paysagiste, pour mettre en place un plan de désherbage car l'usage de désherbants chimiques sera interdit à partir du 01/01/2017.

Ce plan de désherbage permettra une mise en œuvre de bonnes pratiques de traitements et développera des techniques alternatives pour l'entretien de la voirie communale.

Année 2017

JANVIER

*Participation financière de la commune au SEDI en matière de maintenance Eclairage public

Le conseil décide de participer financièrement à la maintenance forfaitaire de l'éclairage public et d'attribuer chaque année un fonds de concours au SEDI en vue de participer au financement de la maintenance éclairage public de Niveau 2 - MAXILUM sur le territoire communal par application des prix annuels unitaires appliqués aux différentes catégories lumineuses de la commune.

* Demande de subvention à la Région – contrats d'aménagement intercommunal - bâtiments communaux : ancienne agence postale

La loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées impose que tous les Etablissements Recevant du Public (ERP), de catégories 1 à 5, soient accessibles à tous les usagers et ce quel que soit le type de handicap, avant le 1er janvier 2015. Le gouvernement a souhaité accorder un délai supplémentaire de mise en accessibilité en contrepartie d'un engagement formalisé dans un Agenda D'Accessibilité Programmée, également nommé ADAP, calendrier budgétaire des travaux de mise en accessibilité restants.

Le conseil décide de demander une subvention dans le cadre des nouveaux « Contrats Ambition Région » à la région Auvergne-Rhône-Alpes qui intervient essentiellement sur l'accompagnement des projets d'investissement.

Le plan de financement de cette opération **serait** le suivant pour un coût total de 473 267.59 € HT

Région :94 653.00 € HT

Département :.....172 181.00 € HT

DETR :84 134.00 € HT

Réserve parlementaire :.....8 730.00 € HT

Autofinancement communal :113 569.59 € HT

*Eaux pluviales

Une rencontre a eu lieu entre M. ROCHAT, directeur du Syndicat Intercommunal des Eaux Dolon Varèze et Mme Bellagamba, instructrice en urbanisme à la CCPR (Communauté de Communes du Pays Roussillonnais) pour évoquer les problèmes d'écoulement des eaux pluviales sur certains points de la commune comme le chemin Creux, la rue du Lavoir, le chemin des Coches et le terrain communal si, sur ce terrain il était envisagé des constructions.

* Réflexion sur la Taxe d'Aménagement

Il est proposé d'augmenter la TA, cela permettrait d'aider à financer tous les aménagements prévus pour les eaux pluviales. Elle est actuellement au taux de 3% sur tout le territoire. Ce débat se fera en cours d'année 2017.

FEVRIER

*Approbation du compte administratif du budget communal 2016

*Approbation du compte administratif 2016	DEPENSES	RECETTES
Fonctionnement	396 876.66 €	552 465.23 €
Investissement	206 197.04 €	77 071.35 €



*Approbation du compte de gestion du budget communal 2016

*Approbation du compte de gestion 2016	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales	429 199.00 €	743 401.98 €	1 172 600.98 €
Titres de recettes émis	77 071.35 €	552 465.23 €	629 536.58 €
Réductions de titres	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Recettes nettes	77 071.35 €	552 465.23 €	629 536.58 €
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales	429 199.00 €	743 401.98 €	1 172 600.98 €
Mandats émis	206 197.04 €	396 876.66 €	603 073.70 €
Annulations de mandats	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Dépenses nettes	206 197.04 €	396 876.66 €	603 073.70 €
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
Excédent		155 588.57 €	
Déficit	129 125.69 €		26 462.88 €

Le compte de gestion est approuvé par 12 voix pour et 2 abstentions.

*Affectation des résultats

L'excédent constaté au compte administratif 2016 s'élève à 356 115.55 € qui seront affectés après décision de conseil :

- à la section d'investissement pour un montant de 3 959.66 €
- à la section de fonctionnement pour un montant de 352 155.89 €

*Transfert automatique de la compétence PLU à la CCTB

Le conseil décide à l'unanimité d'attendre 2018 que le projet de fusion se précise afin de convenir, avec l'ensemble des communes du nouveau territoire, de la politique à conduire en matière d'urbanisme et par conséquent, décide de s'opposer au transfert automatique de la compétence « plan local d'urbanisme, de documents d'urbanisme en tenant lieu ou de carte communale »

*Appui à la demande de la commune de Beaurepaire pour l'installation d'une DR pour les CNIS

Le conseil est informé de l'extension du dispositif des titres biométriques, jusqu'ici réservé aux passeports, aux cartes nationales d'identité (CNI) à partir de mars 2017.

Malgré les demandes réitérées depuis 2008, la commune de Beaurepaire n'a pas été dotée du dispositif de recueil (DR) permettant l'enregistrement des passeports. Vienne et La Côte St André ont ce dispositif.

L'extension du dispositif à la réalisation des CNI pose un problème plus important, compte tenu de la nécessité pour tous de posséder un titre d'identité :

- La taille et l'organisation de la commune ne permet pas d'offrir ce service (manque de moyens humains, horaires d'ouverture, locaux ...),
- Dans nos communes vivent des personnes vieillissantes, et souvent peu mobiles. Un déplacement jusqu'à la Côte-Saint-André ou Vienne représente pour cette population un réel problème,
- Les habitants de ce secteur sont déjà habitués à se rendre à Beaurepaire pour les services administratifs. La proximité et la taille « humaine » du bourg-centre permettent à nos concitoyens d'accéder à ce service dans de bonnes conditions de proximité et d'accueil.

L'absence d'un tel service sur notre territoire est vécue par les élus de la commune et ses habitants comme une véritable injustice, d'autant que notre territoire rural est confronté à une diminution continue des services publics et privés.

Il semblerait que certaines communes comme celle de Beaurepaire, à défaut d'être dotées d'une « DR » permanente, pourraient bénéficier au minimum d'une « DR » mobile.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Demande à M. le Préfet de revoir sa position en permettant à la commune de Beaurepaire d'être équipée d'un dispositif permanent ou au moins mobile, offrant ce service nécessaire à tous les habitants du territoire,
- Soutient la Commune de Beaurepaire dans sa démarche pour assurer un service de proximité auquel toute la population de notre secteur rural a droit.



*Demande de subvention aux services de l'état au titre du FSIL (Fonds de Soutien à l'Investissement public Local) pour le bâtiment de l'agence postale

* THD (Très Haut Débit)

Le département de l'Isère finance et accompagne le déploiement du réseau THD. Trois sociétés ont été attributaires et se partagent cette construction sur l'ensemble du département. Pour ce qui nous concerne le lot a été attribué à AXIANS.

Le point de départ sera à Revel-Tourdan : NRO (Nœud de Raccordement Optique) nécessitera la construction d'un bâtiment adéquat. Le réseau enterré réalisé début 2016 sur la RD 538 sera utilisé et depuis « les Caves » un réseau enterré viendra desservir la chambre de tirage existante à l'angle de la Rue Chatelière. Le raccordement à l'armoire existante sur la place se fera à partir du réseau souterrain existant.

Cette armoire sera le Point de Desserte Communal (PDC)

Quelles incidences pour la commune ?

- Nécessité de faire un diagnostic amiante pour les bâtiments communaux (Mairie/Ecole).
- Prévoir lors des travaux sur les bâtiments des fourreaux en attente.

MARS

* Fixation des taux 2017

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents décide de reconduire les taux de 2016, comme suit :

- Taxe d'Habitation	13.44 %
- Foncier Bâti	22.71 %
- Foncier Non Bâti	57.96 %

*Vote du budget 2017

Celui-ci s'équilibre en recettes et en dépenses à :

-911 347.89 € pour la section de fonctionnement,

-719 949.47 € pour la section investissement.

Il est adopté le budget primitif 2017 par 12 voix pour et 2 abstentions.

*Subventions versées aux associations

600 € a été votée aux bénéfices de l'association ADMR du Dolon,

100 € a été votée aux bénéfices de l'association l'AFIPAEIM section Beaurepaire,

200 € a été votée aux bénéfices de l'association Amicale du personnel communal,

1500 € a été votée aux bénéfices de l'association CCAS de Primarette,

1600 € a été votée aux bénéfices de l'association Sou des écoles de Primarette, (subvention annuelle de 700 € + transport des sorties piscine de 900 €)

Le Conseil Municipal décide, après en avoir délibéré, de verser les subventions aux associations à l'unanimité.

* Adhésion au Comité des Œuvres Sociales de l'Isère (COS 38)

Le COS 38 est présent sur le département depuis 1971 et son siège social est situé : 416, Rue des Universités 38402 Saint Martin d'Hères.

Cette association loi 1901 a pour but d'assurer aux personnels des collectivités territoriales de l'Isère de meilleures conditions matérielles d'existence par le versement de prestations à caractère social et de rechercher toutes formes de prestations nouvelles à caractère culturel, touristiques et de loisirs. Quelques exemples de prestations :

- A caractère social : prime de rentrée scolaire, aide aux vacances, prêt d'honneur...
- A caractère familial : cadeau de mariage, prime layette, allocation décès...
- Au titre des loisirs : chèques loisirs, chèques vacances,...
- Au titre de la carrière : médaille d'honneur, prime de départ en retraite...

Le conseil décide par 13 voix pour et 1 abstention :

- D'adhérer au COS 38, à compter du 1er janvier 2017 pour les personnels titulaires, stagiaires et contractuels de la collectivité qui souhaiteront bénéficier de cette adhésion

- De verser au COS 38 une cotisation égale à 0.90% du traitement de base des agents adhérents. Les agents concernés restant libres ou non d'adhérer. La cotisation salariale étant fixée à 0.10% du traitement de base.

* Indemnités élus

L'indice terminal de la fonction servant de base au calcul des indemnités de fonction a augmenté de 1015 à 1022. Cette évolution est applicable au 01/01/2017. Une nouvelle évolution est prévue au 01/01/2018, faisant passer l'indice à 1028.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, Décide, avec effet au 01/01/2017 de fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions du maire, des adjoints sur la base de l'indice brut terminal de la fonction publique et d'inscrire les crédits nécessaires au budget communal,

*Conseil d'école le 16 mars 2017 :

- Scolarisation des TPS (Toute Petite Section).
- Effectifs rentrée 2017-2018 (55 élèves).
- Budget rentrée 2017 (50 €/enfant).



AVRIL

* adoption PDC (Plan de Désherbage Communal)

Le Plan de Désherbage Communal (PDC) consiste principalement à intégrer toutes les surfaces entretenues par la commune et à prendre connaissance des pratiques d'entretien sur l'ensemble de ces surfaces ainsi que de mieux utiliser les produits phytosanitaires.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents de valider le PDC réalisé en partenariat avec Claude Thiery, paysagiste et un groupe de travail communal composé d'élus et d'agents, avec une présentation à la commission agriculture environnement.

*Demande de subvention - investissement pour PDC à l'agence de l'eau

L'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse se mobilise aux côtés des collectivités en lien avec les associations (Fédérations Régionales de Défense contre les Organismes Nuisibles : FREDON) pour permettre aux gestionnaires d'espaces de réduire fortement, voire de supprimer, l'usage de pesticides dans leur commune.

Elle aide l'investissement en techniques et matériels alternatifs à l'usage des pesticides jusqu'à 80 %.

Le Conseil Municipal approuve cette demande d'aide financière auprès de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse, à l'unanimité des membres présents.

*Attribution des marchés de travaux pour la réalisation du projet salles socioculturelles (ancien bâtiment de L'agence Postale)

Conclusions et avis émis par la Commission d'Appel d'Offres (CAO):

- lot n°01 – L'entreprise GMTP domiciliée, pour un montant de 34 999 € HT
- lot n°02 – Démolitions intérieures-maçonnerie- réseaux intérieurs : L'entreprise GLANDUT, pour un montant de 102 474.90 € HT
- lot n°03 – Charpente – Couverture - Zinguerie : L'entreprise MANCHON, pour un montant de 14 914.93 € HT
- lot n°04 – Voirie – Aménagements paysagers (phases 1 et 2) : L'entreprise GMTP, pour un montant de 113 500 € HT
- lot n°05 - Etanchéité : L'entreprise NOIR ETANCHEITE, pour un montant de 12 908.06 € HT
- lot n°06 – Menuiseries extérieures alu laqué-protection solaire : L'entreprise PLASTALVER SARL, pour un montant de 28 605 € HT
- lot n°07 – Serrurerie-Metallerie : L'entreprise MAURIN pour un montant de 18 614 € HT
- lot n°08 – Menuiseries intérieures : L'entreprise JULLIEN SAS, pour un montant de 12 700 € HT
- lot n°09 – Doublages-Cloisons-Faux plafonds-Isolation-Peintures : L'entreprise VALLOIRE DECO, pour un montant de 33 015.46 € HT
- lot n°10 – Carrelage Faïences : L'entreprise CARROT JLC CARRELAGES, pour un montant de 17 000 € HT
- lot n°11 – Chauffage-Rafraîchissement-Ventilation-Sanitaire : L'entreprise HAUTERIVES CHAUFFAGE, pour un montant de 27 400 € HT
- lot n°12 – Electricité-Courants faibles : L'entreprise POIPY pour un montant de 28 597 € HT
- lot n°13 – Façades : L'entreprise KILINC SARL ,pour un montant de 17 818.90 € HT
- lot n°14 – Elévateur PMR : L'entreprise ERHMES, pour un montant de 20 350 € HT

Le Conseil Municipal, par 12 voix pour et une abstention :

- valide le choix des entreprises des travaux tel que représenté ci-dessus,
- approuve les travaux pour la réalisation de projet salle socio-culturelles (Agence Postale) pour un montant de marché de 482 897.25 € HT.

Mai

Récapitulatif des subventions :

	Région	DETR	Département	Réserve Parlementaire	TOTAL Subvention	MONTANT TRAVAUX	RESTE A LA CHARGE
AGENCE POSTALE	102 422	84 134	188 902	8 730	384 188	482 897,25	98 709

Juin

* Demande de subvention à l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse et au Département pour le schéma de gestion des eaux pluviales

Une étude a été réalisée pour gérer les problèmes d'eaux pluviales sur la commune par deux bureaux d'étude :

- NICOT ingénieurs conseils d'Annecy pour un coût de19 640.00 € HT.
- ALP'ETUDES ingénieurs conseils à Moirans pour un coût de8 500.00 € HT

Après consultation des deux propositions, la commission bâtiments a décidé de retenir celle du bureau d'étude NICOT, en vue d'une étude complète pour le PLUI futur.

Cette étude peut être subventionnée à 50 % par l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse et à 20 % par le département.

La DDT a confirmé l'obligation légale de cette étude annexée au PLU, PLUI.

Le conseil municipal décide de suivre les orientations de la commission bâtiment et de retenir sa proposition du cabinet Nicot à l'unanimité.



*Cantine scolaire

Changement de prestataire : comparatif entre 4 prestataires (API, ELIOR, Guillaud Traiteur, MFR de Saint Barthélemy).

Après comparaison et discussion, le Conseil Municipal décide de choisir la prestation de l'entreprise Guillaud traiteur située à la Côte Saint André.

Il n'y a pas de modification de tarif et le repas reste facturé 3.70 € aux parents.

Une rencontre avec les parents et le prestataire est prévue avant la fin d'année scolaire.

JUILLET

*Signature contrat ruralité (Etat)

Le 19 juillet dernier, la communauté de communes du Pays Roussillonnais a officiellement signé le contrat de ruralité, élaboré conjointement avec la communauté de communes du Territoire de Beaurepaire. Ce document, co-signé avec l'Etat et le Département de l'Isère devrait permettre d'aider au financement de quarante deux projets.

Pour la commune de Primarette sont concernés :

- L'opération d'ensemble concernant la transformation de l'agence postale en salles socio-éducative, la mise en accessibilité de ces salles et la sécurisation des abords.
- L'aménagement école, travaux d'accessibilité pour les écoles maternelle et primaire.
- L'aménagement mairie et accessibilité.

* Rentrée scolaire 2017-2018 (garderie TAP cantine)

- Effectif de 57 élèves (2 enfants de 2 ans).
- Maintien des Temps d'Accueil Pérисcolaires.
- Inscriptions cantines sur internet avec un nouveau règlement

*Questions diverses :

La mairie a été contactée par la Sté ITAS Rhône-Alpes au sujet d'un projet retenu par TDF et portant sur la "couverture de la ligne TGV" en liaisons téléphoniques et potentiellement d'autres liaisons. L'implantation des structures (local, pylône, antenne etc..) est prévue sur la parcelle cadastrée E800 appartenant à Jocelyn BILLOT et située au lieu dit "la Garenne". Des contacts seront pris à la rentrée pour, en premier lieu, une visite technique sur le terrain.

AOUT : pas de conseil

Septembre

*Délibération

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité des membres présents, de verser une subvention de 450 € à l'association des conscrits pour le feu d'artifice qui a eu lieu lors de la fête du village qui s'est déroulée les 25, 26 et 27 août 2017.

*Rave party

Le week-end du 15 août, une rave party s'est à nouveau installée sur la commune sans autorisation. Un courrier a été envoyé au Procureur de Vienne afin d'obtenir un rendez-vous et avoir des informations et des conseils pour pouvoir interdire ces manifestations.

Octobre

* Délibération taxe d'aménagement :

Madame le Maire rappelle que pour financer les équipements publics de la commune, une nouvelle taxe remplaçant la taxe locale d'équipement et la participation pour aménagement d'ensemble a été créée. Elle est applicable depuis le 1er mars 2012.

Elle est aussi destinée à remplacer, au 1er janvier 2015, les participations telles que, la participation pour voirie et réseaux (PVR), la participation pour raccordement à l'égout (PRE),....

La commune ayant un Plan Local d'Urbanisme approuvé, la taxe d'aménagement s'applique de plein droit au taux de 1%. La commune peut toutefois fixer librement dans le cadre des articles L. 331-14 et L. 332-15 un autre taux et dans le cadre de l'article L. 331-9 un certain nombre d'exonérations.

En date du 26 février 2015, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal avait fixé le taux de la taxe d'aménagement au taux de 3 % et ceci pour une durée de 3 ans.

Vu le code de l'urbanisme et notamment ses articles L. 331-1 et suivants, le conseil municipal, après en avoir délibéré décide par 7 voix pour, 4 voix contre et 1 abstention :



- d'instituer un taux de 5% pour la taxe d'aménagement, en zone U, ce secteur nécessitant une étude et des travaux d'aménagement pour les eaux pluviales,
 - de reconduire sur le reste du territoire communal, la taxe d'aménagement au taux de 3%.
- La présente délibération est valable pour une durée de 3 ans (soit jusqu'au 31 octobre 2020)

*Déclassement d'un chemin rural

La commune a été sollicitée par M. BILLOT Jocelyn, riverain du chemin rural situé impasse du Dolon car il souhaite acquérir la partie du chemin enclavée dans sa propriété. Une enquête publique a été ouverte entre le 25 août et le 8 septembre 2017 inclus. Elle n'a donné lieu à aucune observation de nature à remettre en cause le déclassement.

Après en avoir délibéré par 12 voix pour, le Conseil Municipal, autorise le déclassement et la cession à Monsieur BILLOT Jocelyn, pour l'euro symbolique, du chemin rural impasse du Dolon, situé entre les parcelles E 458, 459, 462, 463, 464, 465.

*convention TAP (Temps d'Accueil Périscolaire)

Cette convention d'intervention pour les TAP est passée entre la Mairie et les intervenants extérieurs, associatifs pour définir les modalités d'intervention lors de ces TAP

Listing des intervenants :

- Ferme pédagogique « la licorne bleue » Mme Blandine VERDIER 30€ /h + 8€ /séance de déplacement
 - Mme BRIOT Valérie (Karaté) 32 € /h ; Mme FOURNIER Céline (Langue des signes), 35€/h ; Mme Agnès PRUNAC 35€/h, contes pour enfants ; Mme ALLEON Audrey, nutritionniste, 42€/h ; Compagnie éphémère représentée 50€/h + 0.30€/km
 - Mme GOUBET LEE JiHyon 50€/h ; Mme Noémie MAITRE (sophrologie) 45€/h ; Mme Mariène BAS PINTO, artiste peintre 35€/h + coût du matériel ; Mme GRATESOL Mélody, diététicienne, atelier nutrition ludique, 35€/h ; Basket club Hervé RETIN 30€/h
 - Mme CAVALAGLIO Sophie, multi activités, 35€/h ; Mme MARCHAND Martine, 50€/h ;
 - Mme Gwendoline DELHOMME, intervenante plasticienne, 35€/h ; Mme Sophie ASSANTE Théâtre, 35€/h
- Cette convention est valable sur l'année scolaire 2017/2018

Novembre

* Convention de fourrière avec la SPA du nord Isère : coût de la convention avec la SPA de 0,35€ par habitant soit 260,05€ par an.

Le transport reste à la charge de la commune (90€) refacturé au propriétaire si ce dernier est retrouvé !

Cette convention est adoptée à l'unanimité par le conseil.

* Prime de fin d'année au personnel

Cette dernière n'ayant pas été revue depuis 2009, le conseil décide de la maintenir et de l'étoffer notamment en rajoutant les contractuels et les filières sociales.

*Poursuite des travaux avec la mise en conformité du bâtiment de la mairie

Le conseil a délibéré sur 2 projets pour en finalité en retenir un par 9 voix pour, 4 contre et 1 abstention afin de demander à l'architecte de travailler sur ce projet, de le chiffrer pour une présentation de ses travaux avant la fin de l'année.

Changement de correspondant local du Dauphiné Libéré



J'ai pris beaucoup de plaisir pendant ces quelques années à relayer l'actualité des associations et de toutes les animations primarettoises dans la presse locale.

Aujourd'hui je passe la main, certes avec un peu de tristesse mais avec la satisfaction d'avoir contribué à ma manière à promouvoir la vie associative, festive, culturelle et autre de Primarette.

Merci à tous pour les échanges constructifs que nous avons partagés.

Michèle Avallet

Bienvenue à Margaux JOLY



A partir du 1er janvier 2018 elle sera votre nouvelle correspondante locale du Dauphiné Libéré et vous pourrez la joindre au :

06 50 78 25 04

margauxjoly1997@hotmail.fr



ETAT CIVIL ANNEE 2017

Naissances :

PUZIN Eline , née le 20 février 2017 à Vienne (38) Dt. 1640, route de Vienne
ROCHE-IBANEZ Ornella, née le 16.07.2017 à Vienne (38) Dt. 720B, route du louvier
SAUNIER Emma, Chloé née le 16.07.2017 à Vienne (38) Dt. 45A, rue du lavoir
SARRAZIN Louis, Jean, Thomas né le 27.07.2017 à Lyon 8° (69) Dt. 45, montée de l'ancienne école

Mariages :

29 avril : **NORMAND** Patrick, Maurice et **CARAT** Corine, Alice
Dt : 1110, Chemin de la Matinière PRIMARETTE (38)
24 juin : **BEATRIX** Kevin et **LACROIX-DARGENT** Marlène
Dt : 4 rue Joseph Bellesoeur à DIJON (21)
26 août : **GEROLI** Jérémy, Romain et **MICO** Manon, Maeva
Dt. 30, chemin creux à PRIMARETTE (38)
30 sept. : **PITCHERS** Benjamin et **GUIGUITANT** Julie
Dt 341, rue François Deneuze à MONTPELLIER (34)

Décès :

PAGLIARO Jean Pierre, Dt. 490, route des coches à Primarette,
décédé à 63 ans, le 12 janvier 2017.
ROSTAING Pascal, demeurant à Montseveroux,
décédé à 62 ans, le 9 mars, inhumé le 15 mars 2017 à Primarette.
COURTAIS Michelle, née le 21 juillet 1922 à Primarette ,
décédée à 95 ans, le 23/5/2017 à Péage de Roussillon.
PIOT Roger, né le 7 juillet 1936 à Vienne (38), Dt. 230, rue de la Nicolière,
décédé à 81 ans, le 16 juin 2017 à la Tronche (38).
FRANCOZ Marie-Louise, Pierrette, née **VACHER** le 22.03.1924, Dt. 180, impasse Francoz
décédée à 93 ans à Vienne le 08.07.2017 .
DENET Annette, Dt. 265 route des coches,
décédée le 17.07.2017 en Espagne, inhumée à Primarette le 27.07.2017.
BANC-BLANCHE Marie née **CHAUMAT**, le 17.03.1926 à St Julien de L'Herms
décédée à 91 ans le 28.07.2017 à Craponne (69) inhumée à Primarette le 29.08.2017.
LAPENDERIE Marc, élevé à Primarette,
décédé à 86 ans le 15.08.2017 à Lyon (69).
ROSTAING André, né le 20.08.1944 à Primarette,
décédé à 73 ans le 23.09.2017 à Beaurepaire, inhumé à Primarette le 26.09.2017.
DURET René, né le 20.02.1935 à Lyon 2°, Dt. 90, chemin de la Perrière
décédé à 82 ans le 17.10.2017 à Vienne (38).

Le saviez-vous ?

Depuis le 20 novembre 2016, suite à la loi du 18 novembre 2016 de modernisation de la justice du XXI^e siècle, les demandes de **changement de prénom** (ainsi que d'adjonction, de suppression ou de modification de l'ordre des prénoms) s'effectuent à la **mairie** du lieu de résidence ou du lieu de naissance, et non plus auprès du tribunal de grande instance (TGI) devant le juge aux affaires familiales.

L'enregistrement des **pactes civils de solidarité (Pacs)** est transféré à l'officier de l'état civil de la **mairie** à partir du 1^{er} novembre 2017. Le passage du Pacs en mairie (et non plus au tribunal) est une mesure de la loi de modernisation de la justice du XXI^e siècle publiée au *Journal officiel* du 19 novembre 2016 (article 48).





BUDGET COMMUNAL 2017

TAUX COMMUNAUX DES TAXES POUR 2017					
Taxes	2015	2016	2017	Bases 2017	Recettes 2017
Taxe d'habitation	13,44%	13,44%	13,44%	805 300 €	108 232 €
Foncier Bâti	22,71%	22,71%	22,71%	696 600 €	158 198 €
Foncier Non Bâti	57,96%	57,96%	57,96%	67 600 €	39 181 €

Les taux d'imposition de la fiscalité locale restent inchangés

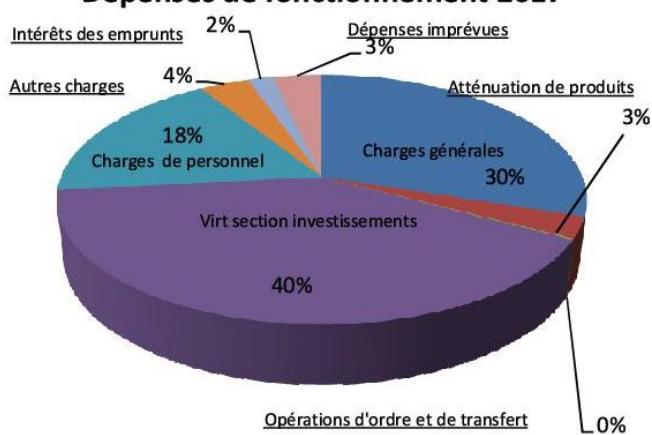
Cf: Compte-rendu du conseil municipal réuni en séance le 30 Mars 2017

SECTION DE FONCTIONNEMENT		
DEPENSES	RECETTES	
Charges à caractère général *	Report excédent à fin 2016	352 155,89
Atténuation de produits	Atténuation de charges	3 315,00
Opérations d'ordre de transfert	Opérations d'ordre de transfert	6 000,00
Virement à la section d'investissement	Ventes produits, prestations services *	36 760,00
Charges de personnel	Impôts et taxes	379 448,00
Autres charges de gestion courante	Dotations, subventions, participations	129 419,00
Intérêts des emprunts	Autres produits gestion courante	3 650,00
Dépenses imprévues	Produits exceptionnels	600,00
Total de l'exercice	Total de l'exercice	911 347,89

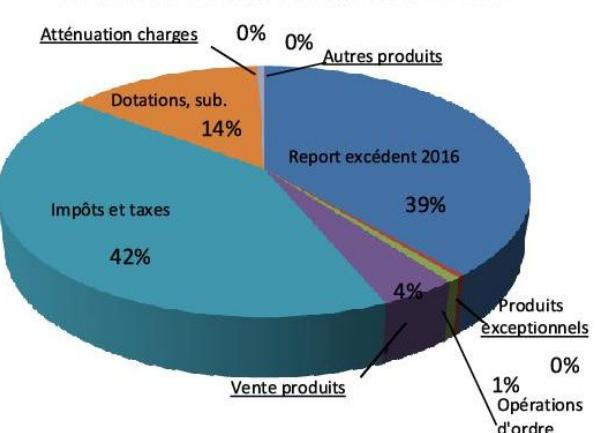
*Dont cantine scolaire 18 500€

*Dont cantine scolaire 18 000 €

Dépenses de fonctionnement 2017



Recettes de fonctionnement 2017



HYPOTHESES 2017

Section de fonctionnement

La baisse des dotations de l'état se poursuivra en 2017 et devrait avoir comme conséquence une diminution des recettes fiscales estimée à plus de 6 000€

Pour ne pas diminuer notre capacité à investir, ne pas augmenter les impôts locaux et éviter d'avoir recours à l'emprunt, il nous faut donc réduire les frais de fonctionnement .

La restructuration des services au niveau du personnel engagée en 2016, verra son plein effet en 2017 et nous permettra d'absorber ce nouvel effort imposé aux communes sans qu'il y ait d' incidence ni sur la fiscalité locale ni sur nos besoins en investissements.

Préparé par la commission finances





BUDGET COMMUNAL 2017

SECTION D'INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Deficit 2016 reporté	23 426	Opérations d'ordre de transfert	1 288
Opération d'ordre de transfert	6 000	Virement de la section fonctionnement	368 804
Immobilisations incorporelles	17 800	Dotations, fonds divers et réserves	32 460
Immobilisations corporelles	15 500	Emprunt	100 000
Remboursement des emprunts	61 183	Subventions d'investissement	217 398
Immobilisations en cours	596 040		
Total de l'exercice	719 949	Total de l'exercice	719 949

HYPOTHESES 2017

Section d'investissement

Après bien des atermoiements, 2017 verra enfin la réalisation de la première partie des travaux de mise en conformité des bâtiments communaux.

Le démarrage des modifications du bâtiment de l'ancienne poste est prévu début 2° semestre. Ils devraient se terminer fin de l'année, début 2018.

Seul un retard dans l'attribution des subventions demandées pourrait contrarier ce planning mais nous pensons raisonnablement que ces délais pourront être tenus.

C'est la raison pour laquelle la quasi totalité du budget d'investissement est consacrée à ce poste, 596 040€ sur 720 000€, et au remboursement des emprunts

IMPORTANT: les différentes options, telles qu'elles sont décrites ci-dessus ,et qui ont servi de base à l'élaboration du budget, reposent sur les informations disponibles au mois de Mars 2017.

Depuis cette date, naturellement, des éléments nouveaux sont apparus qui expliquent que certaines des réalisations diffèrent des prévisions d'origine (*par exemple le retard pris dans le démarrage des travaux de la poste*)

Cela ne remet aucunement en cause l'achèvement des projets qui sont simplement décalés dans le temps

Infos Générales :

Nous en avons parlé dans notre n° 59 de l'Infos-Mairie (septembre), Christophe JOLY vous propose son **assistance administrative**, pour tous vos problèmes de banque, assurance, administratifs en général, courriers divers, recherches d'artisans, etc.

Christophe JOLY est aussi à l'origine de la mise en place d'une **mutuelle communale** et après la réunion qui s'est tenue le 11 octobre à la salle des fêtes, les choses se mettent en place tout doucement ; les résultats sont positifs sur Primarette et Beaurepaire. Des contacts avec les communes voisines ont été pris.

L'offre faite aux tarifs "mutuelle communale" est reconduite pour 2018. Ces tarifs sont définitivement acquis pour les souscripteurs de 2017.

Vous pouvez joindre Christophe JOLY au :

06 43 88 02 57

christophe.joly0115@orange.fr



DEMANDES D'URBANISME POUR L'ANNEE 2017

Types	Demandeurs	Objets	Lieux	Décisions
Permis de construire	Edwige ROUX	11 Abris en bois couverts non clos	230 chemin de Champ Dame	ACCORD le 13-09-2017
PC	PC modificatif	néant		
Permis de démolir	néant			
PD	SARRAZIN Edouard	Clôture + piscine	45 Montée de l'Ancienne Ecole	ACCORD le 02-03-2017
	SIBUE Jean Louis	Abri de jardin accolé à la maison d'habitation	210 Chemin de Pention et lac	ACCORD le 06-03-2017
	VANAUDENHOVE Romain	Rénovation du toit et pose de velux	185 B Chemin de la Goyardière	ACCORD le 28-02-2017
	SCI rue du Lavor (LENGLET B)	Remplacement de la toiture et pose de gouttières	165 Rue du Lavoir	ACCORD le 04-05-2017
Déclaration préalable	VANAUDENHOVE Romain	Mur séparatif	185 B Chemin de la Goyardière	ACCORD le 04-05-2017
	SARRAZIN Edouard	Extension maison d'habitation	45 Montée de l'Ancienne Ecole	ACCORD le 01-06-2017
	Edwige ROUX	1 Abri en bois	230 chemin de Champ Dame	ACCORD le 23-06-2017
DP	BELIN Aude	Condamnation d'une porte	185 Rue de la Mairie	ACCORD le 17-07-2017
	COMBALOT Jean-Michel	Garage + abri de jardin	5 Rue de la Mairie	ACCORD le 11-09-2017
	RODILLON Yves et Valérie	Piscine	135 Chemin ST Jacques	ACCORD le 24-07-2017
	VANAUDENHOVE Romain	Ouverture d'un mur pour pose d'une baie vitrée	185 B Chemin de la Goyardière	ACCORD le 14-08-2017
	AVALLET Michèle	Rénovation d'un bâtiment ancien en pisé	5 chemin des Frettes	ACCORD le 04-12-2017
	TDF (Télédiffusion de France)	Pose : pylône et antenne pour couverture ligne TGV	Lieu dit « La Garenne »	ACCORD le 06-12-2017
Certificat d'urbanisme	Me QUEREYRON GRATIER	Aménagement d'une grange attenante en habitation	210 Chemin Virguilloud	Opération non réalisable (le 28-07-2017)
CU	Les Arpenteurs SELARL (Lacour Philippe)	Six lots à bâtrir	Route des Coches	ACCORD le 01-12-2017
CU pour information				
CUa		11 CU pour information		
Transfert de PC	néant			



Travaux réalisés en 2017

Ecole Cantine

Remplacement d'un store à l'école maternelle en cours
Mise en place d'un placard pour l'école primaire

La Poste/Mairie

Réhabilitation du bâtiment « La Poste »: Travaux en cours
Mairie : Etude d'aménagement du rez de chaussée et de l'étage en cours

Eglise

Pose de rampes d'accessibilité sur les escaliers extérieurs



Voirie

Entretien des chemins et fossés , élagage.

Divers

Aménagement local technique Communal sous le bâtiment Jonquilles création de sanitaires et rangements
Reprise des marches d'escalier d'accès au Bat Jonquille depuis la Place

Déplacement de l'abri bus sur la place (avec l'aide de l'AADP et de bénévoles)

Etude réalisée du PDC (Plan de Désherbage Communal)

Etude à venir concernant la Gestion des Eaux Pluviales Centre bourg/Nicolières et Bletonnay



CCAS

Le traditionnel repas des aînés s'est tenu cette année au restaurant « Chez Lucas ». Plus de 80 personnes se sont donnés rendez vous pour cet incontournable évènement du CCAS.

C'est toujours dans la bonne humeur et autour d'un bon repas que chants, blagues et vieilles histoires sont échangés.

Nous vous donnons rendez vous pour le repas 2018, le samedi 24 mars à 12h. Cette année, le repas devrait avoir lieu dans notre salle des fêtes, la capacité d'accueil de nos deux restaurants étant atteinte.

Agriculture, environnement, fleurissement

La commission a poursuivi son travail sur l'ambroisie.

Les efforts réalisés l'année dernière ont perduré cette année même s'il reste toujours les mêmes réfractaires avec qui il est difficile de travailler.

En 2018, l'envoi de courrier et le suivi des propriétaires récalcitrants vont se poursuivre.

Il est bon de rappeler que l'allergie à l'ambroisie est un problème de santé publique et que nous sommes tous concernés. Un coup de chapeau à tous ceux qui luttent spontanément contre ce fléau.

Du côté des écoles

Cette année, la classe de CM1/CM2 de Mme Ferrand a été choisie par l'AGEDEN (Association pour une GEstion Durable en Energie) pour participer au Défi Class'Energie.

Il s'agit de sensibiliser les élèves aux enjeux de l'énergie avec pour objectifs pédagogiques : comprendre ce qu'est l'énergie, comprendre le dérèglement climatique et trouver comment réduire ses consommations d'eau et d'énergie.

Concrètement, les élèves vont suivre 4 modules (de début décembre à fin février), vont travailler sur la thématique avec leur professeur et auront à réaliser un travail de restitution avec les autres classes du canton qui participent à ce projet.

Cette intervention est financée en totalité par le Communauté de Communes du Territoire de Beaurepaire.

Infos Générales : *le ludi'jeux de Primarette*

L'association du **Centre Social de l'Ile du Battoir**, dans le cadre de son activité **LUDOTHEQUE** proposera trois fois dans l'année la venue d'une structure mobile : le **ludi'jeux de Primarette**.

Vous pourrez, dans la salle des fêtes pour une cotisation annuelle de 10€, bénéficier de l'action générale de la ludothèque centrale et avoir accès à un fond de jeux et jouets de qualité renouvelés au moins 3 fois par an.

Dates retenues pour le ludi'jeux de Primarette : les mercredis 17 janvier, 4 avril et 10 octobre 2018

Pour assurer cette nouvelle activité, trois après-midis par an, nous avons besoin de quelques volontaires. Si vous avez envie de découvrir tous les jeux de la ludothèque et d'encadrer des joueurs de 7 à 77 ans (ou même plus) faites-vous connaître en mairie ou envoyez votre candidature à "contact@primarette.fr".



Retour sur quelques moments forts de la commune

Les aînés à l'honneur



Tous les aînés de la commune étaient invités par le conseil municipal et le CCAS pour le traditionnel repas annuel, cette année « chez Lucas ». 72 d'entre eux avaient répondu présents et étaient accompagnés par 14 personnes du conseil.

Les doyens étaient mis à l'honneur en recevant un petit présent.

En 2018 cette manifestation aura lieu le 24 mars.



La fête votive



La fête votive a renoué avec la tradition en proposant cette année un superbe feu d'artifice qui a fait recette tout comme le bal animé par « GMS Project + » qui a suivi. Tout cela a donné le bon ton pour la suite.

Retrouvailles pour les classards des années en 7



Paulette 90 ans, bien entourée, par Liliane et Micheline



Le groupe des classards





Liliane, Micheline,
Marcel et Maurice
pour les 70 ans



Christien bien esseulé pour
ses 60 ans



Jean Daniel au
milieu de « ses
drôles de
dames » : Kate,
Sylvie, Valérie,
Angéline pour
leurs 50 ans



Joseph et Virgile du haut de leurs 10 ans

Apéritif offert par la mairie et pique nique improvisé



Kermesse où les jeux avaient pris place dans le village et où petits et grands ont trouvé de quoi s'amuser tout au long de l'après-midi surtout aux jeux d'eau pour se rafraîchir car la chaleur était au RDV !



Du côté des enfants et de l'école

Le thème de l'année scolaire 2016/2017 était orienté sur le travail autour du village, alors ils sont partis, par classe, à la découverte des produits locaux et à la rencontre de différentes activités. Pour certains, c'étaient des visites (bergerie aux hirondelles, la ferme aux mille fleurs) ; Pour d'autres, essayer de faire du pain et dégustation de fromages de brebis. Tous se sont retrouvés chez L. Michel pour déguster leur butin (les pains des maternelles, le fromage et les yaourts de brebis, des radis, du miel et des jus de fruits).



Ils ont terminé leurs expériences en découvrant les chemins de Primarette en calèche de manière à être au rythme des chevaux et au plus près de la nature. Les chevaux, Kugus et Paddy, ont véhiculé les enfants par groupe pour ramasser quelques plantes, faire un « rallye photos », faire quelques arrêts pour laisser le temps aux enfants de croquer la nature en dessins

Il y a eu aussi les déguisements de Mardi-Gras,

Les répétitions tout au long de l'année pour aller chanter sur la scène de Cybèle à Vienne lors du festival de jazz,

La fin des TAPS et le goûter de la mairie pour clore l'année scolaire en beauté.





Le Sou des écoles de Primarette est une association loi 1901 qui réuni l'ensemble des parents d'élèves. Son principal objectif est de soutenir et d'aider à financer les projets éducatifs et culturels en rapport avec les projets pédagogiques de l'équipe enseignante.

Cela par l'organisation de 5 manifestations :

Matinée Dégustation et Bourse aux jouets



Vente de Bugnes et Kermesse



Bal des Lutins



Loto



Nous avons la chance d'avoir une équipe d'enseignants motivés et fourmillant d'idées, mais sans finance ces idées ne pourraient bien souvent pas se concrétiser. En effet, visites, transports en car, intervenants extérieurs... représenteraient des sommes importantes demandées aux parents s'ils devaient les payer dans leur intégralité.

Le Sou des Ecoles vous souhaite une excellente année 2018 et remercie les nombreux parents qui contribuent, par leur participation active, à améliorer le quotidien de nos enfants... avec le sourire et la bonne humeur !

Rejoignez-nous !



Les Fils d'Argent



Le club a connu au cours de cette année 2017 quelques perturbations dans ses effectifs occasionnant des non adhésions. Plusieurs membres ont connus les affres de la maladie, des chutes, occasionnant des séjours hospitaliers parfois à répétitions ou des placements en maisons spécialisées. La stabilité de nos effectifs a pu être conservée grâce à l'enregistrement de six nouvelles adhésions portant le nombre de nos adhérents à 50.

Activités développées en 2017 :

- Le repas suite à l'Assemblée Générale du mercredi 18 janvier a rassemblé 43 adhérents au restaurant « Chez Lucas ».
- La matinée du 26 février (boudin, saucisses, saucissons, fromages de têtes, fricassées) a connu, cette fois-ci, un franc succès. Un grand merci à tous les volontaires du club engagés dans la préparation, la fabrication et la vente.
- La journée pique-nique du jeudi 20 juillet regroupait 40 participants. Après-midi détente (jeux, pétanque, promenade, échanges d'idées et de discussions...) pour le plaisir de tous.
- 9 anniversaires fêtés le 11 octobre : 80 ans (Peyron Claire, Piot Paul) – 85 ans (aucun) – 90 ans (Faure Raymonde, Lantheaume Paulette) – plus de 90 ans (Desgranges Denise, Durieux Marcelle, Avallet Paul, Basset Suzanne, Durieux Gabriel). Après la remise à chacune des dames d'une composition florale et pour les hommes d'une bouteille de bon vin, un beau gâteau d'anniversaire clôturait cette journée.
- Les activités des mercredis (tous les 15 jours suivant le calendrier établi en début d'année) ont retrouvé un peu plus d'ardeur avec une fréquentation hivernale plus importante. Il est envisagé pour cet hiver des jeux de mémoire et de réflexion destinées à entretenir nos capacités intellectuelles et permettre de développer des liens d'amitiés et de rompre l'isolement des personnes seules.

Une occasion pour venir nous rejoindre et nous apporter vos idées, vos souhaits lors de notre Assemblée Générale du mercredi 17 janvier 2018 à 10 h 30 salle d'animation. Avec vous le club doit survivre et atteindre ses 40 ans d'existence en 2020.

En cours d'année nous avons déploré le décès de Roger PIOT. Nous renouvelons à Micheline et à sa famille nos plus sincères condoléances.

**Le bureau, le Conseil d'Administration et tous nos adhérents vous présentent leurs
MEILLEURS VŒUX 2018 de santé et de prospérité.**

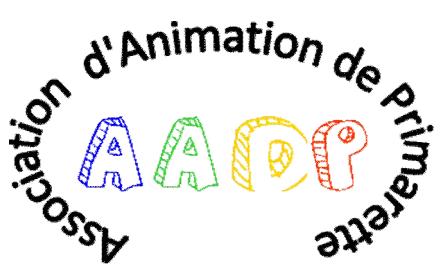


Les anniversaires (11 octobre 2017)



Pique-nique annuel (20 juillet 2017)





Association d'Animation De Primarette

Section échecs :

Tous les **mercredis soir à 20h30**, environ 2 heures de réflexion pour les plus hardis, animées par **Jérôme DUTAL** à la salle d'animation.

Section Arts & Loisirs créatifs :

Tous les **vendredis matin de 9h00 à 12h00**, arts et techniques vous sont proposés à la salle d'animation, sous la responsabilité de **Christiane Lautheame**, pour réaliser vos objets déco et développer votre créativité. Débutant(e)s et initié(e)s sont les bienvenues.

Festival d'humour :

Chaque année, depuis 20 ans déjà, l'A.D.D.P, grâce à sa délégation au sein de la commission d'humour de la MJC de Vienne, accueille un artiste de renom et propose ainsi un spectacle humoristique à la hauteur des spectacles Parisiens. **Attention ! Prochain spectacle le 14 mars 2018** avec **Marianne Sergent** ; réservez vos places dès maintenant car chaque année la salle est comble et l'A.A.D.P se voit obliger de refuser du monde !

Section fleurissement :

Quelques bénévoles jardiniers prennent en charge le fleurissement du village, semis, repiquage, plantations, arrosage et entretien des massifs et jardinières du village et ses abords.

La section est toujours ouverte aux bonnes volontés, même très ponctuelles, mais aussi aux dons de graines, plants, boutures de vivaces etc... pour le **troc et marché du jardin**.

Section théâtre :

Orchestré par **Daniel Carcel** tous les vendredi soir à la salle d'animation 20:30, bienvenue aux amateurs qui souhaitent monter sur les planches pour un moment de détente et de training pour les zigomatiques.

et aussi :

- Une soirée jeux de société en famille ouverte à tous en février et novembre
 - Le marché du jardin en mai
 - Un vide-grenier en juillet
 - Une soirée théâtre à l'automne (amateurs ou école de comédie).....

C'est donc tout naturellement que l'A.A.D.P est présente pour proposer aux habitants de la commune voir des communes voisines des activités socioculturelles et manifestations pouvant répondre aux attentes des habitants.

Renseignements: 04 74 85 48 73 // 06 26 98 01 95 aadp38@gmail.com

Le bureau:

Président : VALIERS Dominique

Vice-président : CARCEL Thierry

Vice-président : CARCEL Thierry
Trésorier : HUMBERT Régis

Trésorier : HUMBERT Rémi
Trésorière adjointe : CARCEL Kata

Tresoriere adjointe : CARCEL Kate
Secrétaire : VALIERS Pascale

VAURS Pascale
épouse : **COLIN**

eil d'administration: DUTAL Jérôme, LANTHEAUME Christiane, COEUR Su-

Secrétaire : VAURS Pascale

DUTAL Jérôme, LANTHEAUME Christiane, COEUR Suzanne,
MARGUET Thierry, ROMATIE Jérémie, CARCEL Daniel

Le président et tous les membres du bureau vous présentent leurs meilleures vœux pour 2018.





Siège social: Mairie
MONTSEVEROUX

FÉDÉRATION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS
ALGÉRIE. MAROC. TUNISIE
Comité local de Montseveroux, comprenant les communes de:
Montseveroux, Cour et Buis, Primarette, Moissieu sur Dolon.

ACTIVITES 2016-2017

A savoir que l'année FNACA débute le 1^{er} septembre 2016

- 30 septembre 2016 ASSEMBLEE GENERALE MONTSEVEROUX à 17 h30.
13 novembre 2016 Matinée Boudin, Saucisses, saucissons à cuire à PRIMARETTE .
06 janvier 2017 Tirage des Rois à MOISSIEU sur DOLON à la Salle des fêtes.
11 février 2017 Concours de Belote à COUR & BUIS salle Socio culturelle à 14h.
11 mars 2017 Repas annuel à 12h à la salle du Château de MONTSEVEROUX.
repas servi à 81 convives par le Restaurant le CELLIER de MONTSEVEROUX .
19 mars 2017 **Commémoration du 55^{ème} anniversaire du cessez le feu en Algérie, Maroc, Tunisie.**
CEREMONIES : à PRIMARETTE à 11 h 30, COUR et BUIS 14h30, MOISSIEU/ DOLON 15h30, MONTSEVEROUX à 18 h, suivi d'un vin d'honneur offert par le Comité FNACA, salle du Château.
20 avril 2017 Escapade journée, 57 personnes partaient de PRIMARETTE en direction de RENAISON Loire au Cabaret à l'élégance, pour un déjeuner-spectacle, haut en couleur, ambiance cabaret dans un cadre exceptionnel. (journée très appréciés par les participants).
18 mai 2017 Concours de boules Départemental à PEAGE de ROUSSILLON 38550, Quadrette POIPY.

Décédés : Raymond ROZIER à 81ans, le 27/09/2016. AVALLET Jean à 82 ans, le 14/10/2016.
Marcel GIRARD à 81 ans, le 15/10/2016. PEYRON Aimé à 79 ans, le 19/10/2016.
Roger PIOT à 81 ans, le 16/06/ 2017 MERCIER Paul à 75 ans le 28/07 2017
René DURET à 82 ans le 17 octobre 2017

BUREAU 2017-2018.

- Président d'honneur : CARRAS Stéphane. Président honoraire : NICAISE Vital.
Président : CHARRETON Alphonse. Présidente d'honneur : APPRIEUX Angéline
Vice - Président : JOURDAN Pierre. Resp. journal, Photos : ROUX Michel.
Trésorier : ROUX Michel . Trésorier adjoint :
Secrétaire : CARRAS Paul Secrétaire adjoint : FAURON André.
Resp. juridique sociale veuves : CHARRETON A. Resp. suppléante veuves : PIOT Micheline

Le Comité local FNACA de MONTSEVEROUX comprend: **49 adhérents Anciens COMBATTANTS** d'Algérie, Maroc, Tunisie, **16 veuves d'Ancien Combattant d'A.F.N**, 18 Membres Sympathisants.

Pour les activités 2018 : se reporter au calendrier prévisionnel des manifestations de la Commune.

Merci à toutes les personnes qui participent à nos manifestations, vous souhaitant une
Bonne année 2018.





Ripatons et Bartifelles

Une année 2016-2017 riche en événements et en amitié !

L'année a été riche en animations :

- Le Téléthon à Primarette début décembre 2016, avec des temps forts en chansons
- Les rencontres du Terroirs à Primarette début mars 2017 avec le groupe « Les Sygovies » de la région de Lons Le Saulnier dans le Jura
- Animation à Jardin pour le marché salon des saveurs, avec un stand sur le patrimoine et la dégustation de desserts à base de noix – Avril 2017.
- Bal folk avec Cire Tes Souliers début mai 2017
- Animations sur 2 jours pour les 150 ans de la Ville de Pont Evêque
- Week-end à Chauriat début septembre 2017 pour fêter les 40 ans du groupe
- Les journées du Patrimoine à Revel Tourdan le 17/9/2017



Un grand merci à toutes les personnes qui soutiennent notre association, aux adhérents, aux partenaires, à la mairie de Primarette, aux employés municipaux, à la CCTB ainsi qu'au député du secteur qui nous a permis d'acquérir du matériel de sonorisation.

Projets pour l'année 2017-2018 :

- Reprise des animations Le Samedi 25/11/2017 à la salle des associations derrière l'église :
Après midi jeux en partenariat avec Oika Oika ouverte à tous de 14H à 17H
Bal folk pour enfants à partir de 5 ans de 17H00 à 18H30
- Animation au refuge de Gerbey le 2 ou 3 décembre 2017
- Animation du Téléthon à Primarette, les 9 et 10 décembre 2017
- Rencontres des terroirs les 24 et 25/2/2018 -Vème édition. Marché de producteurs l'après-midi et accueil d'un groupe du Bourbonnais
- Bal folk le soir avec Cire tes Souliers - Samedi 5 Mai 2018
- Stage de Chants
- Présentations de nouvelles mises en scène

La section enfants :

Nous avons repris les répétitions, les enfants de Primarette et des communes environnantes sont âgés de 5 à 12 ans.

Les enfants sont très motivés. Bienvenue à tous !



La section adultes :

Propose l'apprentissage de danses, chants et musiques du Dauphiné. Nous proposons également des initiations à d'autres danses traditionnelles d'autres régions de France. N'hésitez pas à nous contacter pour le planning
Cette année, nous allons agrémenter nos présentations de saynètes, de chants autour de thématiques différentes.

- Chaque fin de semaine, nous nous retrouvons pour apprendre les danses folkloriques, salle des associations :
- le vendredi de 18H30 à 19H30 pour les enfants âgés de 5 à 12 ans ,
- le samedi de 17H00 à 19H00 pour les ados et adultes.



Dates à retenir :

**Samedi 25/11/2017 : Jeux avec Oika Oika 14H – 17H
et bal folk 17H – 18H30 - Gratuits**

Samedi 24/02/2018 : Rencontres de terroirs à Primarette

Samedi 5 mai 2018 : bal folk à Primarette avec Cire Tes Souliers

Contact : ripatonsetbartifelles@gmail.com - Tel. 06-84-38-94-80 (Présidente Catherine TORGUE)





Jazz en Bièvre est une association loi 1901, à but non lucratif, qui œuvre pour la promotion du jazz sur le territoire de Beaurepaire et les alentours et dont la création a été annoncée dans l'Infos-Mairie n° 59 de septembre 2017.

Depuis, plusieurs concerts au Château de Montseveroux (7 octobre, 17 novembre) ont fait salle comble. Francois GHANI, primarettois amateur de Jazz depuis fort longtemps, peut se targuer d'avoir réussi son défi.

Amateurs de jazz, vous allez être servis : un concert par mois jusqu'au mois de juin 2018 (voir programme ci-dessous).

L'association **Jazz en Bièvre** est affiliée à la très active structure régionale de promotion du jazz, Jazz(s)RA (<http://www.jazzsra.fr>) et maintenant détentrice d'une Licence d'Entrepreneur du Spectacle. Elle a également obtenu une petite subvention du département.

Mais la structure ne correspondant pas aux critères d'aides institutionnelles ni à celle des collectivités ne bénéficie pas de subventions et a donc besoin du soutien financier des commerçants et des entreprises locales pour boucler le budget de chaque concert. En échange il leur est proposé un emplacement publicitaire sur les 2500 flyers distribués tous les mois ou une remise fiscale de 60% sur un don.

Jazz en Bièvre est ouverte aux amateurs motivés qui voudraient y adhérer. Les bénévoles sont les bienvenus pour participer à la préparation et au déroulement des concerts.

Quelques mots sur le Jazz.

Le jazz prend sa source dans les champs de coton américains au début du siècle dernier avec le blues et le gospel et évolue constamment depuis.

Musique riche et très variée, elle s'enrichi de multiples influences et fait souvent appel à l'improvisation. Certains assimilent le jazz au new Orléans ou à une musique abstraite inaccessible. Mais entre ces deux extrémités de l'éventail du jazz, existe une myriade de formes harmonieuses, qui "swinguent" et vous insufflent la joie de vivre.

Concerts.

Jazz en Bièvre organise un concert de jazz tous les mois au château de Montseveroux d'octobre à juin à 20h avec les meilleurs groupes de Jazz professionnels de Rhône Alpes. La buvette ouvre à 19h30 et pendant l'entracte avec des produits locaux et la présence des artistes.

Les places sont à 12€ consacrés à la rétribution des artistes et techniciens.

Les prochaines dates pour cette nouvelle année :

- 19/01/2018 Cissy Street
- 23/02/2018 Six Ring Circus
- 23/03/2018 A définir avec les écoles de musique
- 13/04/2018 Foehn Trio
- 18/05/2018 EYM Trio
- 22/06/2018 Iray Trio

Les concerts reprendront en octobre.

Les billets sont disponibles à l'achat sur le site sécurisé, www.jazzenbievre.fr, quelques rares places sont disponibles sur place, les soirs de concerts à partir de 19h30.

Vous pouvez aussi retrouver l'association sur la page Facebook <https://www.facebook.com/jazzenbievre/>

- **19/01/2018 Cissy Street**
- **23/02/2018 Six Ring Circus**
- **23/03/2018 Ecoles de Jazz**
- **13/04/2018 Foehn Trio**
- **18/05/2018 EYM Trio**
- **22/06/2018 Iray Trio**

Entrée 12€ à 20H.

Buffet produits locaux et Bios sur place 19h30.

Billetterie www.jazzenbievre.fr
contact@jazzenbievre.fr <https://www.facebook.com/jazzenbievre>





La recherche de notre Projet de vie nous amène tout naturellement à initier ou à soutenir des projets orientés vers la solidarité.

Dans ce cadre, Nous adressons nos remerciements à l'équipe municipale et à tous les primarettois pour leur participation à la collecte :

- d'instruments d'écriture usagés qui permettent, via l'association Presedys, de fournir des scanners bureautiques à des étudiants atteints de troubles DYS (dyslexie, dysorthographie...)
- de bouchons - plastique qui permettent à l'association Bouchons d'amour, fondée en 2001 par Jean Marie Bigard, d'acquérir du matériel pour handicapés.

Nous sommes très heureux, par ailleurs, de participer à la collecte de bouchons - liège qui deviennent, entre les mains des petits écoliers de Primarette, de véritables œuvres d'art !

Nous avons là la preuve que les déchets peuvent être utiles. Tout dépend du regard que l'on porte sur eux.

Nous pouvons même éprouver du plaisir à ramasser ceux que nous rencontrons lors de promenades dans la campagne environnante, et ainsi participer en même temps à la beauté de la nature.

Les projets que nous avions évoqués l'an dernier se poursuivent et se portent plutôt bien. Deux exemples parmi beaucoup d'autres :

Les 'femmes de Dapaong' - Togo (projet initié par Myriam en 2012), elles aussi, découvrent la valeur des déchets. La mairie de Dapaong vient de leur fournir un terrain de 2500 m². Avec l'aide d'associations telles que Energie sans Frontières, Amour sans frontières, AGIRabcd, elles ont maintenant un puits qui leur permet, après avoir créé la zone de compostage, de démarrer un jardin maraîcher.

Avec l'aide de l'association ACT elles peuvent acheter une moto-charrette pour transporter matériel et productions. **Cette moto s'appellera 'Primarette'**. Notre commune acquiert une dimension internationale !

Elles ont aujourd'hui besoin de vélos (de femmes) pour se rendre sur le terrain.

Si vous avez des vélos dont vous n'avez plus l'utilité, vous pouvez contacter Myriam par mail : myriamcappello@yahoo.fr. Nous les récupérerons et ils seront acheminés par ASF (par container).

Solid'ACT. Le spectacle, '**Panique à bord**', entièrement créé et interprété par des bénévoles, en relation avec les mairies et les Conseils Municipaux des Jeunes, en est à sa 9^e année. Après Montalieu, Les Abrets, Voreppe et les Côtes d'Arey en 2017, ce sont les communes de Vaux Milieu et La Côte Saint André qui recevront la troupe au premier semestre 2018. 80% des recettes étant destinés à Action Contre la Faim, ce sont plus de 25 000 € qui ont été versés à cette association depuis le début des représentations (2009). Cette action est soutenue par le département de l'Isère.

Et, depuis un an, Michelle anime un atelier '**le français par le jeu**' au foyer Adoma d'Oullins pour des personnes de toutes nationalités, sans papiers, en attente de régularisation. Au printemps, suite à une proposition du Théâtre de la Renaissance d'Oullins, elle décide de préparer la levée de rideau d'un spectacle franco-colombien sur l'émancipation féminine, qui a pour thème « on ne naît pas femme, on le devient » (Simone de Beauvoir). L'enjeu : des femmes d'origine Arménienne, Congolaise, Albanaise se présentent, seules sur scène, en décrivant (en Français !) les petites filles qu'elles étaient.

Michelle a dû, bien sûr, donner l'exemple et se présenter elle aussi sur scène. C'est ce que nous appelons la 'solidarité équitable' : en aidant, elle s'est mise en jeu et a beaucoup appris sur elle-même. Un très beau spectacle et une expérience inoubliable pour toutes !

L'ensemble des membres de ACT souhaite à toutes et tous une année 2018 riche en projets.

<http://www.asso-act.net/>

<http://www.paniqueabord.fr/>

<https://femmesdedapaong.wordpress.com/>

Agnès et René Chapus – 04 74 79 54 91



A.C.C.A. PRIMARETTE

Le président remercie chaleureusement tous les bénévoles pour leur formidable participation à toutes les manifestations et tous les travaux permettant la vie de l'association.

Meilleurs vœux à toutes et à tous.

Président : CHARRETON Hervé,

Vice-président : ROMATIF Jérémy,

Trésorier : SEMBEL Frédéric,

Secrétaire : MARTINEZ Georges,

Membres : DURIEUX Gilbert, BRUN Emmanuel,

GENTIL Franck, MORENO Sébastien,



Crédit photos : ACCA



LES CONSCRITS DE PRIMARETTE



Président : MANIN-DESGRANGES Mathys

Vice Président : PEDEUX Arthur

Secrétaire : DOHOLLO Florence

Vice secrétaire : TRAVERSIER Chloe

Trésorier : PETIT Audrey

Vice trésorier : FOUILLEUX Quentin

ASSOCIATION PATRIMOINE DE PRIMARETTE

Président : Daniel CARCEL

Secrétaire : Bruno LENGET

Trésorière : Marjorie PILLOIX



FOOTBALL CLUB DES COLLINES

SAISON
2017/2018



Siège Social : Mairie, Le Village 38 270 - MOISSIEU SUR DOLON

Présidente : **GALFIONE** Florence,

Trésorière : **HILLAIRE** Aurélie,

Vice-présidents : **ROSTAING** Fabrice, **MARCHE** Eddy ,

Secrétaire : **GIRAUD** Mégane

Cette saison 2017- 2018 le Fc Collines compte 115 licences

28 licenciés en jeunes

17 licenciées féminines

50 licenciés seniors et vétérans garçons

20 licenciés dirigeants

Pour cette nouvelle saison en U6/U7 et U8/U9 Maurice Guillot, Alain Fredout et Gaetan Ballesta assurent les entraînements tous les mercredis de 17 h à 19h au stade de Revel – Tourdan, Le samedi après midi ses petits footballeurs vont foulé la pelouse avec d'autres clubs voisins. Si votre enfant est intéressé par la pratique du football, il peut venir essayer une séance d'entraînement avec grand plaisir

En U11 , U13 , U15 , U17 nous sommes en entende avec nos amis du FC Vareze

En vétérans nous avons engagé une équipe en challenge de l'amitié, tous les vendredis soirs nos fidèles vétérans se font une joie de se retrouver sur un terrain.

En féminines nous avons une équipe à huit, Frédéric Chaudier assure l'entraînement tous les vendredis de 19h 00 à 21h00 .

Le dimanche matin avec Monique Giraud comme adjointe, il coach nos filles en championnat.

En senior Youssef Manina anime les séances d'entraînements les mardis et vendredis soirs et coach l'équipe première le dimanche.

Pour notre équipe réserve c'est Rostaing fabrice assisté de Mickael Bonin qui assure le coaching du dimanche.

Cette année c'est une saison un peu particulière, en effet le FC Collines fête ses 10ans.
A l'occasion de cet événement une fête sera organisée le samedi 16 juin 2018.

Le FC COLLINES vous présente tout ses vœux de santé, bonheur et réussite pour l'année 2018.

Nos manifestations pour l'année 2018

14 janvier 2018 :	BOUDINS	à la salle de Tourdan
4 février 2018 :	MOULES FRITES	au foyer à Poussieu
4 mars 2018 :	LANGUES DE BŒUF	au stade à Revel
21 avril 2018:	SOIREE DANSANTE	à Saint Barthelemy
9 et 10 juin 2018 :	TOURNOI masculin et féminin	au stade de Poussieu
16 juin 2018 :	10 ANS DU CLUB	au stade de Revel
14 juillet 2018:	FETE NATIONALE et feu d'Artifice	au stade à Revel
25 août 2018 :	CONCOURS DE PETANQUE	à Moissieu sur Dolon
(Date à définir) octobre 2018: MATINEE GOURMANDE		à Primarette



Téléthon de PRIMARETTE

Qui dit début décembre dit rendez-vous de Primarette avec le Téléthon. Alors même si cette année 2017 disait année plus sobre que les dernières années, les bénévoles sont toujours là pour relever le défi et apporter leur soutien pour lutter contre la maladie.

L'accent a été mis cette année sur les enfants avec la soirée du vendredi 8 décembre qui leur a été dédiée et la journée du samedi 9 décembre pour qu'ils se retrouvent avec leurs parents autour d'un Ludothon et d'activités pour tous. Alors retour en image sur ces bons moments.



Tout a démarré avec ...la neige qui a montré le bout de son nez pour accompagner Ludo, la mascotte du week-end, et les enfants pour la ballade des lumières avant d'aller à la rencontre du Père-Noël qui les attendait à la salle des fêtes pour distribuer papillotes et recevoir les précieux courriers de commande de jouets.

Ce n'était que le début de la soirée car suivaient les contes d'Agnès Prunac, professionnelle venue en voisine, pour raconter des légendes de la mythologie grecque. Puis c'était le tour des « musiciens du coin » emmenés par Jean Michel Combalot. Cette année encore notre porteur de projet, Mickaël André, nous a concocté à la volée une nouvelle chanson Téléthon de Primarette sur l'air de la chanson de Georges Brassens « j'ai rendez-vous avec vous ».



Et le samedi me direz-vous ? Et bien toujours les animations « téléthoniennes » : la vente de pommes, l'artisanat, la tombola 100% gagnante, le repas pour plus de 130 convives avec un merci à « l'Auberge Gourmande », « Chez Lucas » et aux donateurs qui ont permis de composer le repas, la buvette pour se réchauffer autour du vin chaud, des crêpes et confiseries « maison » ; Et les nouveautés toujours avec Ludo en fil conducteur, le grand Ludothon avec des jeux en bois d'hier et d'aujourd'hui, le maquillage et des animations réalisées par des primarettois et la venue de Daniel Dilas dans le répertoire de Francis Cabrel.



Jean-Claude en « patron » des pommes, Le stand de la boutique Téléthon et de l'artisanat et le Ludothon





Estelle et la tombola,

Le stand maquillage,

La section théâtre de l'AADP pour leur 1^{ère} prestation scénique : une réussite (Régis, Mireille, Martial et Pascale).



De l'humour avec une version revisitée du poème de Victor Hugo « Océano nox », les incontournables Téléthon's boys, Et du plus sérieux avec Cabrel chanté par Daniel Dilas.



Le mot de la fin pour cette édition 2017 du Téléthon revient au porteur de projet, MicKaël André

Le Téléthon de Primarette : Un sacré RENDEZ-VOUS !

Malgré le contexte médiatique et l'attention naturellement portée aux obsèques de Johnny ainsi que les conditions météorologiques parfois difficiles qui ont fortement perturbé cette édition du Téléthon, sur le plan national comme sur le plan local, notre village de PRIMARETTE peut encore cette année être fier du résultat obtenu.

Nous avions prévu un Téléthon plus sobre qu'en 2016, et ce fut le cas. Toutefois, comme chaque année, chacun ayant donné le meilleur de lui-même le résultat est au rendez-vous : **8050€**

(A titre indicatif, le Téléthon National récolte à ce jour 1,13€ par habitant, Primarette récolte près de 11€ par habitant !)

Vous le savez, toutes les animations qui ont enflammé la France pour ce Téléthon 2017, sont vitales pour donner aux malades et aux chercheurs les moyens et l'énergie de continuer le combat contre la maladie. **Sans vous, ce combat, le combat des familles, serait perdu d'avance.** Merci infiniment de votre engagement !

Ces remerciements s'adressent tout d'abord et du fond du cœur à tous les **BENEVOLES** de Primarette et des environs qui malgré la fatigue ont consacré leur temps à la préparation, au bon déroulement et à tous les détails de l'après Téléthon'.

Je remercie également les membres des **ASSOCIATIONS LOCALES** impliqués, nos deux restaurateurs "L'AUBERGE GOURMANDE" et "CHEZ LUCAS" qui, comme chaque année, ont régalé plus de 130 personnes et bien soulagé les bénévoles, les **130 SPONSORS** donateurs de fonds ou de lots qui étaient notre belle tombola (plus de 600 enveloppes gagnantes), **LES ARTISTES** intervenants (la conteuse AGNES PRUNAC, JEAN-MICHEL COMBALOT et ses 22 'musiciens du coin', la **TROUPE DE THEATRE** primarettoise, DANIEL DILAS venu chanté Cabrel) et le service **COMMUNICATION** toujours sur le pont !



Un petit clin d'œil à notre mascotte **LUDO** qui aurait tellement voulu serrer la papatte à encore plus d'enfants !

Et puis, comme à l'accoutumée merci à tous ceux que je n'ai pas oubliés et qui m'en voudront peut-être de ne pas les avoir cités !

Bien sûr le don en ligne sur <https://soutenir.afm-telethon.fr/primarette> est toujours d'actualité.

Je profite de cette page pour inviter d'autres primarettois(es) et particulièrement les plus jeunes à nous rejoindre en 2018 dans cette aventure.

Le Téléthon était, est et restera un SACRE RENDEZ-VOUS qui donne de l'espoir... alors RENDEZ-VOUS en 2018 !

MicKaël André

06 63 44 14 87

La remise des fonds à l'AFM-Téléthon aura lieu mercredi 20 décembre à 21h00 en Mairie... Vous êtes tous les bienvenus !
A cette occasion il sera procédé au tirage des tombolas déposées chez les restaurateurs de Primarette.



CALENDRIER PREVISIONNEL DES EVENEMENTS ET MANIFESTATIONS ASSOCIATIVES / 1^{er} semestre 2018

MOIS	ÉVÉNEMENT	DATE	ORGANISATEUR	PROGRAMME						SOU DES ECOLES		
				AADP	ACCA	ACT	CONSCRITS	FCC	FILS D'ARGENT	FNACA	JAZZ EN BIEVRE	
JANVIER	Sa 13 : BOUDINS à la cabane des chasseurs								Me 17 : A.G. à la salle d'animation	Ve 12 : Tirage des Rois à Moissieu	Sa 20 : à 11h Vœux de la municipalité à la salle des fêtes	
FÉVRIER	Ve 16 : Soirée Jeux Salle d'animation								Di 25 : Boudins et saucisses dans la cour de l'école	Sa 10 : Concours de belote à Cour et Buis	Di 11 : CCAS : Langues de bœuf salle des fêtes	Sa 24 - Di 25 : Rencontre des terroirs à la salle des fêtes
MARS	Me 14 : Festival d'humour à la salle des fêtes									Sa 17 : repas annuel (Spar)	Sa 24 : CCAS repas des Ainés à la SPAR	Date à définir
AVRIL										Lu 19 : 11h30 Commémoration du 8 mai 1945	Vente de Bugnes à la sortie des écoles	Vente de Bugnes à la sortie des écoles
MAI	Di 6 : Troc jardin et Poulet Basquaise								Di 6 : Assemblée Générale à la salle des fêtes	Ma 8 : 11h30 Commémoration de la victoire de 1945	Sa 5 : Bal Folk à la salle des fêtes	Ve 22 : Kermesse annuelle



CALENDRIER PREVISIONNEL DES EVENEMENTS ET MANIFESTATIONS ASSOCIATIVES / 2° semestre 2018

Ce calendrier prévisionnel peut être modifié en cours d'année. Il est prudent de contacter les associations organisatrices pour confirmation.

Coordonnées de toutes les associations sur www.primarette.fr, rubrique "les associations"



MAIRIE

Tél : 04.74.84.57.27

Fax : 04.74.79.51.50

mairie.primarette@territoire-de-beaurepaire.fr

<http://www.primarette.fr>

AGENCE POSTALE

04.74.84.57.30

Ouverture au public

Horaires communs aux deux services :

**lundi au vendredi : 8h30 - 11h
samedi : 8h - 10h30**

(fermeture le 2^e samedi du mois)

Mme le Maire reçoit tous les matins
sur rendez-vous.

DECHETTERIES

(Horaires à compter du 1^{er} novembre 2015)

HIVER : 01/11/15 au 31/03/16

ÉTÉ : 01/04/16 au 31/10/16

BEAUREPAIRE 04.74.84.61.81

Lundi, Mardi et Mercredi :

8h30 - 12h00 / 13h30 - 17h00

8h30 - 12h00 / 13h30 - 18h00

Jeudi : 13h30-17h00 // 13h30 - 18h00

**Vendredi/samedi : 8h30-12h/13h30-17h
8h30-12h/13h30-18h**

VALLEE DE LA VAREZE 04.74.20.39.16

Mardi : 9h - 12h / 13h30 - 17h

9h - 12h / 15h - 18h

Mercredi : 13h30 - 17h // 15h - 18h

Jeudi : 9h - 12h // 9h - 12h

Vendredi : 13h / 17h // 13h30 - 18h

Samedi : 9h-12h / 13h30-17h

9h - 12h / 13H30 - 18h

Correspondant Presse Dauphiné Libéré

06.63.71.30.43

cores.dl@primarette.fr

Les changements d'heure en 2018

Passage à l'heure d'été (+1h)

Nuit du 24 au 25 mars

Passage à l'heure d'hiver (-1h)

Nuit du 27 au 28 octobre

TELEPHONES UTILES



Retrouvez tous vos numéros utiles et plus encore sur
<http://www.primarette.fr>

Mairie - PRIMARETTE	04 74 84 57 27
Ecole Primaire	04 74 84 54 69
Ecole Maternelle	04 74 84 56 83
Agence Postale	04 74 84 57 30
Gendarmerie - BEAUREPAIRE (17)	04 74 84 60 17
Centre de Secours (18)	04 74 31 47 18
Taxi TOUT A DOM - PRIMARETTE	04 74 79 52 36
Ambulances Beaurepaïroises	04 74 84 75 86
Taxis des Arcades - BEAUREPAIRE	04 74 79 78 78
Maison Médicale - BEAUREPAIRE	04 74 79 19 19
Dr BARRAL-CADIÈRE Pierre - BEAUREPAIRE	04 74 84 67 38
Drs LOPEZ Béatrice et Diego - JARCIEU	04 74 84 85 14
Dr NIVET Laurence - JARCIEU	04 74 79 40 21
Cabinet de SOINS-INFIRMIERS - BEAUREPAIRE	04 74 84 65 34
Cabinet de SOINS-INFIRMIERS - MONTSEVEROUX	04 74 59 27 33
Hôpital LUZY-DUFEILLANT - BEAUREPAIRE	04 74 79 11 11
Hôpital LUCIEN HUSSEL - VIENNE	04 74 31 33 33
Clinique TRENEL - STE COLOMBE	04 74 53 72 72
Clinique ST-CHARLES - ROUSSILLON	04 74 29 28 28
Maison de Retraite - BEAUREPAIRE	04 74 79 20 90
Pôle Petite Enfance Intercommunal	04 74 79 07 23
E.R.D.F. Urgence Dépannage Electricité	08 10 33 30 21
E.R.D.F. Accueil Raccordement Electricité	08 10 47 69 34
Maison de l'eau - MOISSIEU	04 74 79 50 12
Pipe-line - 26600 - CHANOS-CURSON	04 75 07 30 54
GRT GAZ (En cas d'incident)	08 00 24 61 02
France Telecom Dépannage	10 13
O.P.A.C. - 38000 - GRENOBLE	04 76 20 50 50
Cadastre Hôtel des Impôts - 38200 - VIENNE	04 74 31 31 55
Centre des Impôts - 38260 - LA COTE St-ANDRE	04 74 20 20 88
Préfecture de l'Isère - 38000 - GRENOBLE	08 21 80 30 38
Sous-préfecture - 38200 - VIENNE	04 74 53 26 25
Com. de Communes du Territoire de BEAUREPAIRE	04 74 84 67 29
Trésor Public - 38270 - BEAUREPAIRE	04 74 79 19 99
Office de Tourisme de Bièvre-Valloire	04 74 84 68 84
Collège JACQUES BREL	04 74 84 62 95
École Privée LUZY-DUFEILLANT	04 74 84 61 61
Mutualité Sociale Agricole - 38200 - VIENNE	04 74 85 98 54
Mission Locale Rurale de la Bièvre - BEAUREPAIRE	04 74 79 18 19
Caisse Primaire d'Assurances Maladie - VIENNE	04 74 85 09 93



Commission Communication : A. APPRIEUX, M. AVALLET, K. BRAGANTI, M. SANTONAX,
Directeur de la Publication : Angéline APPRIEUX - Coordination et mise en page : Martial SANTONAX.
Comité de rédaction : Michèle AVALLET, Martial SANTONAX, Karine BRAGANTI, Marcel GAS.

Imprimé en 350 exemplaires sur du papier répondant aux normes environnementales en vigueur. Distribué par nos soins.